

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 25 janvier 2023

Le 25/01/2023, à Limoges, les membres de l'association ACHESIL se sont réunis au siège social, salle Bertran de Born, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été recueilli les bulletins de présence et les pouvoirs, signés par les membres présents et représentés. Ces feuilles sont jointes en annexe au présent procès-verbal.

Les Scrutateurs pour la vérification des adhérents présents et des pouvoirs sont Suzanne BREGERE et Christian DEBONNIERE.

Le procès verbal des scrutateurs fait apparaître qu'il y a 27₃₀ présents et 53₆₄ pouvoirs soit 80₉₄ présents et pouvoirs.

Le quorum nécessaire pour le bon déroulement de l'Assemblée Générale doit être de ¼ des 284 adhérents à jour de leur cotisation soit 71 participants.

La séance est ouverte à 17h15 par la Présidente de l'amicale.

Président de séance : Line RENAUD Secrétaire de séance : Nicole BONNAUD

Membres du bureau :

Présidente : Michèle BOUCHAREYCHAS Secrétaire : Sandrine GUIGNANDON, excusée

Trésorier : Alain CHATEGNIER

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

Vote du PV CA 2021

Présentation du rapport d'activités 09/2021 à 12/2022

Présentation du Rapport financier 2021/2022

Lecture du procès verbal des vérificateurs aux comptes

Vote du rapport

Rapport financier prévisionnel 2023

Présentation et vote du prévisionnel

Election des vérificateurs aux comptes

Vote du tarif de la cotisation 2024

Présentation des activités 2023 par section

Membres du Conseil, Appel à candidature

Questions diverses

ASSEMBLEE GENERALE 2021

Lecture est faite du compte-rendu de l'AG 2021 par Michèle BOUCHAREYCHAS, Présidente de l'amicale.

RAPPORT D'ACTIVITES 2021/2022 (document joint)

En l'absence de la secrétaire de l'amicale, Sandrine GUIGNANDON, ce rapport est présenté par la présidente de l'amicale. Il fait apparaître un bilan général et l'activité des sections sur l'année écoulée. Le nombre d'adhérents a légérement augmenté (+10) par rapport à l'année écoulée, la pandémie COVID a eu un impact sur le nombre d'adhérents.

BILAN FINANCIER 2021-2022 (document joint)

Il est présenté par le Trésorier, Alain Chategnier qui remercie les établissements le CHE et le SIL pour leur soutien financier à l'amicale.





Les principales recettes sont représentées par :

- les cotisations (6578€) dont le montant est de 23€.
- les subventions (17483€) exceptionnellement sur 2 exercices
- Reversement sections = 900€
- Livret Caisse d'Epargne = 80€

Les principales dépenses (22717€) sont :

- solidarité : bons d'achat pour naissance, mariage, pacs (1100€)
- Assurances, loyers, impôts (2700€)
- Arbre de noël pour 203 (215) enfants, montant du bon d'achat pour 2022 = 25€ (11559€)
- Participation de l'amicale au sport et à la culture sur la billetterie
- Subventions aux sections
- Frais de gestion et réception

La réunion des commissaires aux comptes a eu lieu le 17 janvier 2022. Etaient présents Monsieur SANSONNET et Monsieur CHATEGNIER Alain, trésorier, Madame JOUANNET excusée pour raison de santé.

Il en ressort:

- section randonnées : RAS
- section pêche : manque 2 justificatifs
- section tennis : 2 clôtures, manque le tableau récapitulatif
- section achats groupés : manque facture achat noix et un justificatif
- trésorerie générale : erreur de 3cts dans la ventilation, erreur de saise 342,45 au lieu de 342,65, manque une justificatif de recette pour 1 adhésion de 23€.

Les remerciements sont adressés aux trésoriers des sections qui ont fourni un important travail.

Lecture du compte-rendu du contrôle de gestion effectué par les vérificateurs aux comptes M. SANSONNET. Les quelques anomalies relevées ont été rectifiées, en vertu de quoi, elle accorde quitus au Trésorier Général et aux Trésoriers des Sections et demande à l'assemblée d'en faire de même.

Ce rapport est adopté à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER PREVISIONNEL 2023 (document joint)

Concernant les subventions du CHE et du SIL, les demandes pour 2023 seront renouvelées.

A nouveau pour 2023, La subvention de 1500€ versée par la société BHM France pour la réalisation de l'agenda annuel avec des partenaires commerciaux de Limoges et sa région devrait être renouvelée.

Pas de nouvelles dépenses envisagées, maintien des principaux tarifs.

La cotisation des adhérents pour 2024 est maintenue à 23€.

Le renouvellement d'adhésion est envoyée en décembre avec l'agenda alors que l'AG se réunit en janvier de l'année suivante d'où le décalage d'un an.

ELECTION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES 2023

Les vérificateurs aux comptes en 2023 seront Daniel SANSONNET et Jean-Marie CHOUZENOUX. Vote accordé pour les vérificateurs aux comptes.





PRESENTATIONS DES TARIFS 2023

- maintien de la carte cadeau naissance et mariage/pacs (50€)
- maintien du tarif comité d'entreprise pour les places de spectacle y compris sur les places hors tarif CE.
- maintien du bon d'achat pour l'arbre de Noël (25€)
- prise en charge des cadeaux d'anniversaire des 70-80-90 ans (15€)
- la baisse du ticket cinéma à 6.00€ est maintenue encore cette année (prix d'achat 7.70€)
- le tarif Aquapolis est maintenu malgré une augmentation de la société.

Ces mesures ainsi que le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

PRESENTATION DES ACTIVITES PAR SECTION

Le bilan d'activité de l'année écoulée et le bilan prévisionnel sont présentés par un membre de chaque section.

Groupement Achats

Les expositions au self ont repris.

Les commandes groupées ou permanentes sont toujours appréciées des adhérents : parfums, vins, lessives, chocolats, pruneaux (Lot et Garonne), noix (Dordogne) direct producteurs, et de nouveaux produits (conserverie de la mer, arachides).

La billeterie des activités culturelles et sportives est très active avec un nouveau partenaire Climb Up.

Randonnées Pédestres

2ème week-end du mois, en alternance le samedi ou dimanche et une sortie sur 4 jours au mois de mai.

Présentation des randonnées 2023 avec un déjeuner en mars ou avril à l'étang de Poulinat, une sortie de 4 jours en mai (Tarn), une sortie à thème à la journée en juin, une rando avec pic-nic à l'étang en juillet et une sortie suivie d'un déjeuner au restaurant en septembre.

Les randonnées de plus de 14km seront reconduites avec un nouveau dispositif : pas de planning, proposition ponctuelle en fonction du nombre de participants, le samedi ou en semaine. La cotisation annuelle reste inchangée (10€) et 3€ /randonnée pour les invités.

Pêche

Etang de Poulinat (ouvert à tous les adhérents sur la commune de Bussière Galant) pique-nique, champignons, chataignes, pêche (carte saison 40€, carte/jour 6€, ticket Invitation/j 6€).

Ouverture de la pêche du 8 avril 2023 au 5 novembre 2023.

Concours de pêche le samedi 10 ou 17 juin 2023.

Des journées nettoyage et travaux sont prévues

Le réempoissonnement a été réalisé le 25/01/2023 : 242kg de gardons et 41kg de tanches. La prochaine vidange aura lieu dans deux ans.

Tennis

La section Tennis Esquirol est adossée au club Bas Fargeas Tennis (LBFT).

Elle permet de pratiquer Tennis et Padel sur les structures à un tarif préférentiel.

La section exprime une inquiétude par rapport à son devenir, le nombre de joueurs restant stable malgré les informations diffusées à l'ensemble des unités du CHE.

Tennis licence et badge ACTCBF adulte : 150€ enfants : 80€

1 heure de coaching est proposée le mardi à 17h15 financée par la section.

Les licenciés adultes ou enfants qui souhaitent débuter la pratique du tennis peuvent se rapprocher de l'équipe de moniteurs du LBFT qui dispensent les cours à l'année.

Il est possible de s'inscrire aux **compétitions en individuel ou par équipe**, ainsi qu'en Tennis Entreprise sous l'étiquette d'Esquirol.





Arbre de Noël

Après deux années sans spectacle, les enfants ont pu à nouveau profiter d'une après-midi récréative en décembre 2022 qui sera renouvelée en 2023. Le spectacle devra être rapidement réservé pour le 16 décembre 2023.

AUTRES PROJETS 2023

- Convention en cours avec le SILPC à finaliser
- Correspondant SILPC
- Adhésion 2023 à la FNAPH prise en charge par le CHE (1€ / adhérent, 284 en 2022)
- 32èmes Assises nationales de la FNAPH à QUIMPER, 10 au 12 mai 2023
- Communication :
 - Article dans le journal FLACHE
 - Journée « accueil des nouveaux agents » prévue en mai 2023
 - info par le biais des fiches de paye (dernière diffusion 12/2021)
- Agenda 2024

APPEL A CANDIDATURES CA

Il parait indispensable que de nouvelles personnes, notamment encore en activité professionnelle, intégrent le conseil d'administration de l'amicale pour apporter un soutien, de nouvelles idées et faire le lien avec les agents en activité.

Nous avons le grand plaisir d'accueillir cette année Nicole BONNAUD qui souhaite intégrer le CA de l'amicale, nous lui souhaitons la bienvenue.

Divers

Intervention de J-C. PEYLET au sujet d'une prise d'eau qu'il qualifie de « servitude » qu'aurait le voisin de l'étang pour récupérer de l'eau pour ses chevaux par un tuyau installé il y aurait plusieurs années. Ce tuyau n'est plus apparent aujourd'hui, est-il toujours en fonctionnement ? Le sujet a déjà été abordé à plusieurs reprises dans les différentes réunions du conseil.

Aucun document n'avait officialisé cette entente mais des recherches ont cependant été faites dans les archives de l'amicale. M. PEYLET et la Présidente s'étaient même rendus à la maison des avocats il y a quelques années pour se renseigner sur les suites d'un tel accord. La réponse fut très claire, sans document officiel il n'y aurait pas de suites.

Séance levée à 18h15, suivie de la remise des cadeaux anniversaire 70, 80 ans pour 4 adhérents. Suzanne BREGERE, Jean-Pierre DIVRY, Pierre GANDOIS, Henri MENARD.

Fait à Limoges, le 06 février 2023

Le Secrétaire de Séance, Le Président de séance, Un Membre,

Nicole BONNAUD Line RENAUD Suzanne BREGERE